



INCENDIES DE MARCHES AU TOGO : UN PROCESSUS ELECTORAL SOUS LE SCEAU DE LA STRATEGIE DE LA TERREUR ET DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

NOTE DE SITUATION AU 31 JANVIER 2013

Pour bien comprendre la situation qui prévaut aujourd'hui au Togo, il faut se rappeler que Mr Faure Gnassingbé est arrivé au pouvoir au décès de son père à la faveur d'un coup d'Etat, puis d'un processus électoral sanglant aux termes duquel une mission d'établissement des faits de l'ONU évaluera le nombre victimes à plus de 500 morts. L'inégalité des rapports de forces amène l'opposition à signer en 2006, à la suite d'un long dialogue politique l'accord politique global de Lomé (APG). Par cet accord, les Parties prenantes s'engagent à poursuivre toutes les réformes visant à consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance. Les Institutions issues du Dialogue et des élections législatives (2007) s'emploieront à mettre en œuvre les réformes permettant d'adopter des textes fondamentaux consensuels, conformément à l'esprit de la Constitution d'octobre 1992 et du Code Electoral du 05 avril 2000 issu de l'Accord-Cadre de Lomé. Or en dépit des engagements pris, le régime de Faure Gnassingbé refuse de mettre en œuvre les réformes susceptibles de faire espérer la fin d'un régime dictatorial vieux de 50 ans, dirigé par le père puis par le fils, par le même parti politique et avec les mêmes pratiques de gouvernement. Cette gouvernance de conservation du pouvoir s'appuie sur la répression systématique et violente de l'opposition, l'usage de la torture, l'instrumentalisation de la justice et la prédation des richesses nationales par une minorité, pratiques qui s'intensifient systématiquement à l'approche des échéances électorales.

1. Manipulations abominables

12 janvier 2013 à 08h53 ; alors qu'ils étaient aux côtés des femmes sinistrées aux abords du grand marché de Lomé dévoré par les flammes, certains dirigeants du Collectif Sauvons le Togo (CST) reçoivent, ahuris et incrédules l'alerte suivante par SMS : « Soyez prudents. Ne pas faire de déclaration sur les incendies de marchés. Le bruit circule que le pouvoir prépare un montage avec des jeunes arrêtés pour les obliger à accuser CST, ANC, ARC EN CIEL ». Leur incrédulité fut de courte durée, car dès le lendemain, les arrestations débutèrent dans les rangs des partis politiques et associations membres du CST, avant même que deux experts français de police scientifique de la cellule investigation de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ne soient invités pour enquêter sur l'origine des incendies.

A ce jour, tout se passe comme annoncé dans l'alerte reçue aux premières heures de l'incendie : arrestations et détentions arbitraires de responsables d'organisations politiques et de jeunes, raflés dans les rues ou à leurs domiciles ; conférences de presse du Ministre de la sécurité et du Procureur de la République au cours desquelles des coupables sont désignés ou exhibés, des pseudo pièces à conviction exposées sans la moindre précaution, aveux spontanés et télévisés de personnes arrêtées, déclarant avoir participé à des réunions ou reçu l'ordre d'exécuter des forfaits, bref des machinations grossières, dignes de l'époque du rideau de fer. Que se passe-t-il donc au Togo ? Pourquoi un tel enchaînement de drames à quelques mois d'échéances électorales, législatives et locales ?

2. Violences faites aux femmes

Avec les incendies qui ont réduit en cendres l'outil de travail d'un nombre important de femmes des deux principaux marchés du Togo (ville de Kara puis ville de Lomé), ainsi que de deux ou trois autres marchés en province, la stratégie de la terreur prend une tournure inédite cette année. Ces incendies, précédés de pillages ciblés constituent des actes de violences infligés aux femmes en représailles à leur contribution aux marches de protestation hebdomadaires, veillées de prières, grève de sexe, concerts de casserole, marches rouges et même protestations spontanées en tenue d'Eve, auxquelles les femmes des marchés ont massivement participé depuis les élections présidentielles frauduleuses de 2010. Elles ont en effet protesté contre l'arbitraire, la corruption, la dégradation de leur situation économique, bref contre la dictature familiale qui régent le Togo depuis 1963.

Crimes abjects et barbares, ces incendies de marchés réduisent à néant les moyens de subsistance d'une frange importante de la population togolaise. C'est un pan entier de l'économie togolaise qui est parti en fumée, le but des pyromanes étant de :

- punir les femmes contestataires ;

- les asservir en leur fournissant des micro-crédits en contrepartie de leur carte d'électeur et de la signature en blanc d'une procuration, comme ce fut le cas en 2010 ;
- priver l'opposition de ses soutiens financiers et de ses militants.

3. Stratégie de la terreur à l'approche des élections

En réalité, depuis le début du processus de démocratisation du Togo en 1991, les périodes électorales sont toujours précédées par l'instauration délibérée d'un climat de terreur dont le but est :

- de pousser à l'exil les populations des villes pour faciliter la manipulation des résultats
- d'éliminer physiquement, par voie judiciaire ou de contraindre à l'exil les adversaires politiques gênants ou des scrutateurs potentiels difficilement corruptibles.

Attentat de Soudou en Mai 1992, massacre du Jardin Fréau en Janvier 1993, assassinats et incendies de centres de traitement informatique en 1998 et 2003, massacres de 2005 à la suite desquels Faure Gnassingbé s'est installé au pouvoir après le décès de son père.

Quant à la chasse déclarée aux leaders de l'opposition, elle aurait de toute façon trouvé d'autres prétextes, en dehors des incendies de marchés, comme cela a toujours été le cas à l'approche des échéances électorales. Le but poursuivi est d'exclure l'opposition du processus électoral pour se débarrasser de ses revendications de transparence des élections. Ainsi le parti UNIR (au pouvoir) remplaçant du RPT peut se garantir non seulement une majorité confortable, mais sous couvert de parité homme femme, un nombre de sièges suffisamment important ira aux dignitaires de l'armée cachés derrière leurs épouses. Il faut savoir que les six femmes qui siègent à l'assemblée nationale togolaise depuis 2007 dans les rangs du RPT sont toutes, sans exception, des épouses de militaires.

Pour l'heure, les critères d'un scrutin juste, transparent et démocratique tels que listés par Synergie-Togo lors des travaux réalisés en 2009 en 2010 au cours et après le cycle de conférences « Mieux Voter, Bien Compter, Vrai restituer » sont toujours d'actualité, pour ce qui concerne le Togo. S'y ajoutent les questions cruciales des réformes institutionnelles et constitutionnelles définies par l'Accord Politique Global mais qui ont sans cesse été reportées d'une élection à la suivante, depuis 2006.

Il est à ce stade crucial qu'une solution soit trouvée :

- à la question primordiale du découpage électoral et de la répartition des sièges à l'Assemblée Nationale ;
- au retour à des scrutins à deux tours ;
- à la question de l'indépendance des institutions impliquées de l'organisation des élections, dans un pays où même les plus hautes institutions judiciaires sont au service non pas du droit et de l'équité, mais d'un exécutif qui se comporte souvent comme un Etat voyou.

Nous comptons sur les partenaires européens du Togo afin qu'ils posent comme préalable :

- à tout financement public des élections au Togo, la mise en place de l'Accord Politique Global de 2006 et des recommandations des missions d'observation électorale de l'Union Européenne.
- à toute reconnaissance des résultats issus des élections au Togo, l'organisation transparente et consensuelle de celles-ci.

Nous comptons enfin sur tous les partenaires pour exercer des pressions amicales sur les autorités togolaises afin de les amener à ratifier la convention de Rome qui, seule, est susceptible de rompre le cycle de l'impunité au Togo.

Fait à Paris le 31 janvier 2013

Pour Synergie-Togo,
Camille Lawson-Body, Président

Synergie-Togo est une organisation de la société civile créée par des membres de la diaspora togolaise dans le but de contribuer au développement économique du Togo en mobilisant les compétences des Togolais, en sensibilisant la diaspora togolaise au devoir de solidarité qui s'impose à elle, en servant de cadre de réflexion pour l'élaboration de travaux relatifs à la valorisation de la démocratie et à la promotion des droits humains.

Face à la misère grandissante de la majorité des Togolais du fait de la corruption, et face au refus du pouvoir en place d'accepter des élections transparentes et la vérité des urnes, Synergie-Togo a participé, en mai 2012 à la création du Collectif « Sauvons le Togo » (CST), un mouvement citoyen regroupant de nombreuses organisations de la société civile, des Droits de l'Homme, ainsi que des partis politiques.